

**COMMUNE DE
ST ERME OUTRE
ET RAMECOURT
(Aisne)**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
22 Mai 2023

Date d'affichage :
22 Mai 2023

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 15

L'an deux mille vingt-trois le trente mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REMY Élisabeth - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés : M. LECUYER Damien - (Pouvoir à Mme REMY Elisabeth) - M. BÉZIERS Laurent - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - Mme LOUIS Chantal (Pouvoir à Mme CAUJOLLE Sandrine) - M. THIRAULT Alexis (Pouvoir à M. THIRAULT Damien).

Absents : Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel - Mme THÉPAUT Chrystel.

M. THIRAULT Damien a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

26 - 2023
VENTE DE LA
PARCELLE SECTION
AH NUMÉRO 155

Par délibération n° 20-2023 en date du 30 mai 2023 rendue exécutoire le 30 mai 2023 par suite de la transmission en préfecture le 30 mai 2023, référence de l'AR : 002-210206512-20230530-20-2023-DE, de la mise en ligne sur le site internet le 30 mai 2023, ladite délibération régulièrement affichée, ce jour dès avant les présentes, le Conseil Municipal a constaté la désaffectation et prononcé le déclassement du domaine public de l'immeuble sis à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT, cadastré section AH n° 155.

Monsieur Mickaël HU, propriétaire de la maison située au 8 Rue Haute à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT et voisine du dit local, s'est porté acquéreur de ce dernier aux conditions envisagées par le Maire pour la somme de 1.500,00 € net vendeur. (Mille cinq cent euros)

Après l'avis favorable de la commission des finances, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la cession du local sis à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT, cadastré section AH n° 155 à Monsieur HU moyennant le prix de 1.500,00 €. (Mille cinq cent euros)

Accusé de réception en préfecture
002-210206512-20230530-26-2023-DE
Date de télétransmission : 07/06/2023
Date de réception préfecture : 07/06/2023

Les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'autoriser** la vente à Monsieur Mickaël HU du local sis à SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT, cadastré section AH n° 155 au prix de 1.500,00 € (Mille cinq cent euros) net vendeur + frais de notaire.
- **D'autoriser le Maire** à signer tout document se rapportant à ce dossier et notamment l'acte authentique de vente à recevoir par Maître PICHARD ou Maître ALIZART, notaires à LAON (02000).

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 04-2023 prise le 13 avril 2023.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Damien THIRAUULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.





Publiée sur le site internet le : **07 JUIN 2023**